Le CESE a voté son avis "Pour un renouveau des politiques publiques de la culture"

PUBLIÉ LE 08/04/2014

La France est riche de son paysage culturel et artistique et de la vitalité de ses créateurs. Cette réalité doit beaucoup à un long et lent processus de développement de politiques publiques, garantes de la diversité des expressions culturelles. Cependant, malgré la densité et la pluralité des politiques menées, des inégalités économiques, sociales, culturelles subsistent voire s'aggravent. Les systèmes de régulation ont fait la preuve de leur efficacité depuis plusieurs décennies mais ils doivent être capables aujourd'hui de se réformer afin d'intégrer et d'anticiper les mutations économiques, sociales et technologiques. Dans son avis, le Conseil Economique, Social et Environnemental interroge les politiques publiques quant à leur capacité à faire progresser d'une manière effective la démocratisation culturelle, à favoriser la capacité créative de la société, à garantir davantage de diversité des expressions culturelles contre la marchandisation croissante. Cela suppose une volonté politique qui doit se traduire par une loi d'orientation pour un véritable service public de la culture et de l'audiovisuel. Dans cette perspective, le CESE formule des préconisations « Pour un renouveau des politiques publiques de la culture ». L'avis a été voté en Assemblée du Conseil économique, social et environnemental avec : 166 votants, 110 pour, 34 contre et 22 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026